AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-77438087

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIRE, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, ~~LOIR-ET-CHER~~, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 149

14 JUIN 1977

/ VIGNES /

MILDIOU

Depuis le bulletin du 7 Juin, de nouvelles taches ont été signalées à la Station d'Avertissements Agricoles dans les départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher.

Les pluies survenues dans toutes les régions à partir du 5 Juin ont provoqué de nouvelles contaminations dont les manifestations apparaissent et vont apparaître durant les prochains jours et s'ajouteront aux taches déjà existantes.

Des pluies survenant à nouveau sur une végétation non protégée, provoqueraient une extension rapide de la maladie.

En raison du développement important de la végétation et des pluies abondantes et parfois violentes, le traitement conseillé dans le bulletin du 7 Juin n'assure plus une efficacité suffisante.

En conséquence un nouveau traitement est conseillé dans tous les vignobles, s'il n'a pas déjà été réalisé, dès réception de ce bulletin, sans négliger les vignes dans lesquelles une faible récolte est prévue. Il est important que ce traitement soit réalisé avec soin afin de protéger parfaitement l'ensemble des feuilles et des grappes.

On considère que des précipitations de l'ordre de 20 mm sont suffisantes pour provoquer le lessivage d'un traitement lorsque celui-ci a normalement séché. En cas de pluies persistantes et si le traitement a été lessivé, il est conseillé de le renouveler immédiatement sans attendre un nouvel avis de la Station d'Avertissements Agricoles, surtout si la maladie a déjà été observée dans la vigne.

Il est rappelé à nouveau qu'il est conseillé de favoriser l'écoulement de l'eau dans les vignes et de supprimer les pousses qui touchent le sol.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, il est toujours demandé aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de mildiou qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

BLACK- ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser alors un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire.

Il est rappelé que les traitements conseillés contre le Black-rot sont obligatoires dans tous les vignobles situés dans les communes qui ont été déclarées contaminées par un arrêté préfectoral : la liste en a été communiquée dans le Bulletin du 6 Mai.

OIDIUM

Les conditions climatiques sont favorables au développement de cette maladie et il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour réaliser un traitement mixte.

VERS DE LA GRAPPE

Il y a lieu de se reporter aux indications contenues dans le bulletin du 7 Juin qui sont toujours valables.

/ ARBRES FRUITIERS /

Les conseils relatifs aux divers ravageurs et maladies des arbres fruitiers, contenus dans le bulletin du 8 Juin, demeurent valables.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P108

RESUME DE LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION "CENTRE"

/ MALADIES /

OIDIUM

Une progression a encore été enregistrée dans certaines parcelles de blé d'hiver notamment sur les variétés sensibles.

ROUILLES BRUNES

Cette maladie est souvent rencontrée sur blés d'hiver et orges d'hiver.

SEPTORIOSES

Dans les cultures de blé des nécroses du feuillage très variées sont souvent confondues avec des attaques de septorioses. Aucun nouveau cas de Septoria nodorum, espèce la plus dangereuse, n'a été observé. Les symptômes de Septoria tritici sont plus fréquents.

La majorité des cultures ayant maintenant atteint le stade fin floraison, la rentabilité des applications fongicides devient de plus en plus aléatoire.

/ RAVAGEURS /

PUCERONS

* Sur blés d'hiver : Dans le département d'Eure-et-Loir, le seuil d'intervention, 2 épis sur 3 colonisés par au-moins 5 pucerons, a été atteint dans de nombreuses parcelles. Dans les cultures les plus atteintes, 90 % des épis peuvent être colonisés. La liste des insecticides autorisés pour lutter contre les pucerons a été donnée dans le bulletin technique du 25 Mai.

Pour les autres départements il n'est pas rare d'observer dans les parcelles non traitées jusqu'à 100 % des épis infestés. Les mycoses, les parasites et les prédateurs sont maintenant fréquemment observés et permettent la régression des populations de pucerons dans certaines cultures. Dans les parcelles où une intervention a été réalisée précocement une certaine recolonisation est enregistrée. Un traitement ne se justifie plus dans les quelques parcelles ayant déjà atteint le stade pâteux.

* Sur orges de printemps : Les populations de pucerons sont toujours en augmentation mais rarement les épis sont colonisés et il est donc inutile d'intervenir.

AUTRES RAVAGEURS

Des épis blancs résultant d'attaques de Cnephasia sont maintenant souvent observés et les premières pupes d'Agromyza sont signalées. Les captures de cécidomyies sont toujours très faibles et les blés d'hiver ayant terminé leur floraison ne sont plus sensibles à ces ravageurs.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS